Procédures de demande de subventions

Préambule : ces quelques lignes n'ont pas la prétention de lister toutes les procédures existantes ; par contre, je vous remercie de nous informer des procédures oubliées pour en faire profiter tout le monde ...

Un formulaire « papier » peut utilement être utilisé pour préparer vos demandes : le CERFA n°12156*06 (à télécharger sur https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires)

Les subventions peuvent avoir plusieurs objets : fonctionnement de l'association (manifestation, emploi, ...) ou achat de matériels pédagogiques.

Les sources sont multiples, à commencer par votre mairie ou collectivité territoriale (qui a la compétence « sport »?), département, région, état, fédération, ... chaque dispositif fixant ses appels à projets spécifiques, avec des montants fixes ou plafonnés, et un pourcentage variant de 35 à 50 %.

La plupart des demandes sont désormais à déposer sur des plateformes internet :

- Compte Asso: https://lecompteasso.associations.gouv.fr
- Dauphin : https://usager-dauphin.cget.gouv.fr/
- Chorus : https://portail.chorus-pro.gouv.fr

Le phasage (date / demande / versement de l'aide) dépend de la subvention visée : pour certaines, l'aide est versée après réalisation et justification du projet, pour d'autres, le versement est immédiat, et doit être justifier ultérieurement ...

Certaines conditions sont parfois à respecter : association de plus de un an d'existance, avoir une équipe évoluant au niveau national, intervenir en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV), en zone de revitalisation rurale (ZRR), ...

Nom	Fonctionnement	Matériel
PSF FFTT (Projets Sportifs Fédéraux) https://www.fftt.com/site/jouer/services-clubs/subventions-psf-ex-cnds	Dépot mi mars	-
Conseil départemental https://www.aisne.com/aides - https://www.aisne.com/aides/comites-et-clubs-sportifs-acquisition-dequipements-sportifs-pedagogiques	En avril	En avril
Fond de Développement de la Vie Associative (FDVA) https://www.associations.gouv.fr/FDVA.html	Dépôt avant la mi février	-
Fond Territorial de Solidarité (FTS) https://hauts-de-france.drjscs.gouv.fr/spip.php?article2272	Dépôt avant fin juillet	
Créations d'Emplois Associatif Pérennes (CREAP) https://aides.hautsdefrance.fr/sub/tiers/aides/details/?sigle=CREAP2	Février / mars	
Emploi (contrat d'apprentissage ou de professionalisation) https://code.travail.gouv.fr/dossiers/aides-et-accompagnement- embauche-et-perennisation-des-emplois	X	
Fond de coopération de la Jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) https://www.fonjep.org/en-region/hauts-de-france	X	